

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFFITE, BULLIEN et C^e, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE, BUL
LIER et C^e, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » » » 14 » » six mois.
» » » » 7 50 » » trois mois.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 14 janvier 1865.

BULLETIN.

La commission spéciale chargée de l'examen du système des banques de crédit et des questions qui s'y rattachent, a tenu mardi sous la présidence de M. Vuitry, sa première séance. Elle sera, dit-on, en mesure de présenter son rapport dans les premiers jours de ce mois. Si donc, il y a lieu d'introduire des modifications de ce genre, dans le projet de loi sur le taux d'intérêt légal, elles viendront en temps utile pour les premières semaines de la session de 1865.

On assure que des dépêches ont été échangées au sujet de l'encyclique entre les Vaticans et le Vatican et qu'elles ont eu pour résultat de faire cesser le malentendu auquel certains journaux s'efforcent en vain de donner une importance exagérée.

Ce n'est guère que vers la fin du mois que le conseil d'Etat sera appelé à se prononcer sur l'appel comme d'abus, soulevé contre Mgr. de Dreux-Brené, évêque de Moulins.

S. Em. le cardinal-archevêque de Besançon, a lu en chaire, dimanche dernier, l'Encyclique du 8 décembre en la faisant suivre d'une courte allocution d'adhésion.

La publication de l'Encyclique en Russie vient d'être défendue par le Czar.

On écrit de Rome qu'en vertu d'un rescrit pontifical, le budget vient d'être déposé au secrétariat de l'Intérieur pour être communiqué aux citoyens et recevoir sur un registre spécial les observations de chacun sur les recettes et les dépenses. On reconnaît que pour un gouvernement que l'on dit rétrograde, la mesure dont il s'agit ne manque pas d'un certain libéralisme.

Le paquebot transatlantique la Floride, parti de la Vera-Cruz le 18 décembre, est arrivé hier à St-Nazaire. Il apporte, dit-on une nouvelle somme en à-compte sur l'in-

démnité mexicaine. La colonne commandée par le général Douay et celle que commande le général Castagny avaient obtenu de nouveaux succès. Nos troupes allaient entrer dans le Chihuahua. On pensait que Juarez se trouvait dans le nord de cet Etat avec quelques officiers et un petit nombre de cavaliers.

A la Vera-Cruz, deux transports à vapeur, le Rhone et le Finistère, venaient encore d'embarquer des troupes et de faire route pour la France.

C'est aujourd'hui que s'ouvrent les chambres prussiennes.

Un journal de Berlin dit qu'un nouveau plan d'organisation militaire figurera parmi les projets soumis au Parlement. La même feuille dément la nouvelle que l'Autriche ait déclaré qu'elle ne jugerait pas à propos de discuter les rapports futurs de la Prusse avec les duchés, avant la solution de la question de succession. L'Autriche n'a pas encore soulevé, à Berlin, la question de savoir quel parti prendrait la Prusse dans le cas où éclaterait un conflit avec l'Italie.

J. REBOUX.

Nous extrayons ce qu'on va lire d'une correspondance particulière de Rome :

« Les journaux qui attaquent l'Encyclique et ceux qui la défendent poussent tous les choses à l'excès. Dans les derniers documents publiés, le Saint-Père ne condamne rien, ne réprovoque rien qui ne soit déjà condamné ou réprovoqué par d'autres encycliques, d'autres allocutions ou d'autres brefs. Le Syllabus qui fait tant de bruit n'est autre qu'un recueil d'un certain nombre de propositions déclarées fausses ou erronées dans de précédents actes du Souverain Pontife.

« On n'a jamais fait un dogme des principes contraires à ceux que nous trouvons dans le Syllabus : « L'église doit être séparée de l'Etat et l'Etat de l'église. — Il faut proclamer et observer le principe de non-intervention. — La déchéance du pouvoir temporel sur lequel repose le siège apostolique contribuerait au bonheur et à la liberté de l'église, etc... » Le Saint-Siège ne songe point à condamner les opinions politiques, et c'est pour cela que Pie IX, dans une circonstance solennelle, déclara à l'église de la Minerve qu'il n'en-

tendait point faire un dogme du pouvoir temporel de l'église, mais que tout dans l'ordre actuel de la Providence, le proclamait nécessaire pour l'indépendance et la liberté du Souverain Pontife. »

On écrit de Turin, 11 janvier :

Le rapport de la commission d'enquête sur les événements de septembre à Turin aboutit, après un long exposé des faits, aux conclusions suivantes :

1° Qu'il ne résulte pas des communiqués et des informations prises, que ces événements aient eu lieu à la suite de provocations pouvant les justifier ou les excuser ; la commission laisse, d'ailleurs à l'autorité judiciaire compétente le soin de l'apprécier et de punir, s'il y a lieu, la conduite des agents de la force publique ;

2° Qu'il ne résulte pas des documents communiqués que les ministres se soient écartés de l'observation des lois ;

3° Le rapport déplore qu'en cette occasion le gouvernement n'ait pas déployé l'unité d'action, l'énergie et la prévoyance requises par la gravité des circonstances ; il regrette aussi que la nation ait été induite en erreur sur le caractère des événements de Turin.

On écrit de Suez au Monteur :

La ville de Suez paraît destinée à prendre, dans un avenir prochain, une importance considérable. Quatre grandes compagnies y ont déjà construit des ateliers, et l'une d'elles, la compagnie égyptienne l'Azizé, créée pour l'exploitation du commerce de la mer Rouge, y a son établissement principal. De nombreuses maisons s'élèvent pour satisfaire aux besoins d'une population toujours croissante de négociants, d'employés et ouvriers venus de tous les pays.

Cependant, il est facile de prévoir que ce n'est pas sur l'emplacement actuel que s'élèvera la ville future. Un banc découvrant à mer basse s'étend à trois kilomètres au large de Suez ; c'est à l'extrémité de ce banc que débouchera le canal maritime, et que la compagnie des messageries construit son bassin de radoub. Une jetée, qui est presque terminée, permettra bientôt de relier par une voie ferrée le bassin au chemin de fer du Caire. Tous ces travaux constituent le point de départ d'une ville nouvelle qui s'établira sur le banc lui-même, et, grâce à un développement du rivage, dans des conditions plus favorables aux intérêts commerciaux.

C'est à la compagnie universelle de l'Isthme de Suez et à la compagnie des Messageries impériales, que Suez doit principalement sa prospérité naissante.

La portion du canal d'eau douce que la première de ces compagnies avait à construire est terminée, à l'exception des écluses auxquelles on travaille sans relâche. Leur prochain achèvement permettra de transporter à Suez, par la voie de ce canal, les marchandises embarquées à Port-Saïd sur des navires d'un faible tirant d'eau.

Quant à la compagnie des messageries impériales, qui dessert, avec onze paquebots, la ligne de l'Indo-Chine, elle fonctionne régulièrement depuis le 27 octobre 1862 et n'a rien à envier au service rival de la compagnie anglaise.

Les deux points principaux pour la réparation des navires, sont Suez et Saïgon. A Suez, un bassin de radoub, pouvant recevoir les plus grands bâtiments (il a 126 mètres de longueur) sera terminé dans quinze mois.

Un atelier considérable a été créé au milieu des sables et entouré de cités ouvrières pour les Européens et les Arabes. Dès à présent la compagnie possède les moyens de pourvoir aux plus importantes réparations de machine ; l'eau douce prise au canal est conduite aux ateliers et en ville par des tuyaux d'alimentation de deux kilomètres de longueur, et, dans un temps peu éloigné, des fontaines mettront à la disposition de chacun l'eau nécessaire à ses besoins, au grand étonnement de la population arabe du désert.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Francfort, 12 janvier.

La Gazette des Postes a reçu de Vienne le télégramme suivant :

« Le conseil des ministres, répondant aux vœux de la commission financière, a résolu d'engager chaque ministère à prendre en considération, si cela est possible, la demande de diminuer davantage le chiffre de son budget. »

Vienne, 12 janvier, soir.

Dans la séance de la chambre des députés d'aujourd'hui quatre interpellations ont été adressées au ministre. Dans la première, le député M. Skene a demandé si le projet de loi sur la modification des droits de douane serait encore présenté pendant la session actuelle.

M. Herlet a interpellé le cabinet pour savoir si le ministre était décidé à justifier les avantages accordés au crédit foncier autrichien et à quel moment il présenterait cette justification.

M. Schindler a demandé la présentation des différentes approbations données à l'établissement de fiducies depuis le 26 février de l'année dernière.

M. de Muchfeld a enfin présenté les demandes suivantes au sujet du traité de paix conclu avec le Danemark.

« Ce traité sera-t-il présenté à la chambre ? Quelle est la position actuelle des duchés vis-à-vis de l'Autriche ? Quelle est cette position vis-à-vis de la Diète germanique ? Quelle sera l'organisation future des Duchés et quelle influence, sur cette organisation, concèdera-t-on à la Diète ? Le gouvernement reconnaît-il le droit de succession du duc d'Augustembourg ou juge-t-il nécessaires des enquêtes pareilles à celles demandées par la Prusse ? Quelle efficacité le gouvernement attribuera-t-il à l'examen projeté par la Prusse de ces droits de succession. »

Berlin, 12 janvier.

La Correspondance Zeitler croit savoir qu'un nouveau plan d'organisation militaire figurera parmi les projets soumis au Parlement.

La même feuille dément la nouvelle que l'Autriche ait déclaré qu'elle ne jugerait pas à propos de discuter les rapports futurs de la Prusse avec les Duchés, avant la solution de la question de succession. L'Autriche n'a pas encore soulevé, à Berlin, la question de savoir quel parti prendrait la Prusse dans le cas où éclaterait un conflit avec l'Italie.

Marseille, 13 janvier.

Les lettres de Rome, du 11, annoncent que le doyen du Sacré-Collège a intimé au cardinal d'Andrea l'ordre de revenir immédiatement à Rome. On croit qu'on cas de refus, le cardinal serait l'objet de mesures disciplinaires. La municipalité romaine a déposé le budget au secrétariat pour recevoir les observations des habitants.

Turin, 13 janvier.

La Banque nationale a réduit l'es-compte à 6 pour cent.

Madrid, 13 janvier.

Las Novedades publient un article remarquable approuvant l'abandon de San-Domingo, par le motif que l'annexion de la république Dominicaine ne se serait pas faite spontanément.

FUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 15 JANVIER 1865

N° 5
RAYMOND D'ARMENTIÈRES,
PAR
LA VICOMTESSE DE LERCHY.

CHAPITRE III. (Suite)

« Bah ! se dit-elle pour apaiser ses scrupules, elle ne peut pas l'aimer, elle ne le connaît pas. Et lui, il nese serait jamais attaché à elle ; ce n'est pas du tout la femme qu'il lui faut. »

Blanche faisait des réflexions d'un tout autre genre. Pour la première fois de sa vie, elle éprouvait sans motif de la réputation pour quelqu'un, et elle s'en voulait de cette injustice, interrogeant sa conscience avec anxiété, se demandant si elle était jalouse de la beauté de Clotilde et concluant, sans savoir pourquoi, par ce regret : « Ah ! que n'étais-je à Mont-Dore ! »

Résolue à triompher de cette impression, elle se pencha sur l'album de Clotilde, que feuilletait Amélie, et s'informa de ce que représentait chacun des dessins. M^{lle} Ernevile répondit complaisamment à ces questions. Arrivée au dernier de tous, une vue du pic de Sancy, elle s'anima en décrivant les divers aspects de cette montagne, et surtout les sites magnifiques qu'on découvre de son sommet.

Reproduction interdite. — Voir le Journal de Roubaix du 13 janvier

« Oh ! s'écria Blanche, vous aimez la nature ; nous nous comprendrions. »

— Qui sait ? répondit Clotilde. Vous l'aimez peut-être tout autrement que moi. Mon œil est charmé de l'harmonie de ses tableaux, et ma main heureuse de s'exercer à les reproduire. Mais voilà tout ; elle ne frappe guère que mes yeux ; elle parle peu à mon cœur et à mon esprit, et, si je n'avais pas mes crayons, je serais incapable de passer une heure entière dans la solitude d'une forêt, au bord d'une rivière ou en face de ruines, quelque beau et imposant que tout cela fût d'ailleurs. La tristesse me prendrait, j'irais peut-être jusqu'aux larmes, et je ne sais rien de ridicule comme de pleurer sans sujet.

— Moi, reprit ingénument Blanche, je n'ai pas du tout peur de cette mélancolie qu'inspire le calme des champs, à la nuit tombante, par exemple.

— C'est que toi, dit Amélie, tu es un esprit rêveur. Tu t'absorbes dans la contemplation d'un paysage, au lieu de le dessiner. Je t'ai même vue, penchée sur une rose, la caresser des yeux et te plonger dans une méditation profonde, comme si elle te parlait un mystérieux langage compris de toi seule et auquel tu répondais tout bas.

— Alors, mademoiselle, vous devez aimer la campagne ? reprit Clotilde.

— Beaucoup. Si mon père y consentait, je passerais toute l'année à Vignolle.

— Vous ferez donc un grand sacrifice en épousant un militaire ! Une fois sa femme, adieu votre paisible château !

— On est bien partout avec ceux qu'on aime, répliqua Blanche ; et il y avait dans sa voix et sur son visage une si aimable expression de confiance et de bonté que Clotilde, incapable de soutenir ce re-

gard limpide et souriant, détourna les yeux avec le trouble d'une mauvaise conscience. Etendue de ne pas recevoir de réponse, M^{lle} de Vignolle continua : « N'êtes-vous pas de mon avis ? Ne vous semble-t-il pas que sacrifier ses goûts et ses habitudes est un bonheur, dès que ce sacrifice rend quelqu'un heureux ? »

Parlant ainsi, elle s'exaltait doucement ; toute son âme rayonnait dans ses yeux et sur son front, et l'œil exercé de son amie d'enfance lisait là, comme dans un livre ouvert, bien des choses qui étaient dans son cœur et que ses lèvres n'osaient exprimer. Clotilde elle-même, entraînée un moment, s'écria par un élan involontaire :

« Combien vous êtes bonne ! »

— Bonne ? répéta Blanche confuse. O mon Dieu je ne sais pas encore si je le suis, je n'ai jamais eu occasion de me dévouer pour personne. J'ai été entourée toute ma vie de gens qui m'aimaient et s'occupaient de moi avec sollicitude. Seulement, l'excellente mère d'Amélie, qui m'a élevée, me disait parfois que nous ne sommes pas sur la terre pour choisir notre sort et satisfaire tous nos desirs. Elle m'enseignait également que mon devoir serait un jour de suivre mon mari et de prendre sa volonté pour loi.

— Le mari qu'on vous destine, reprit Clotilde, en soulignant chaque mot, a une volonté ferme, énergique, indomptable, une indépendance et une fierté de caractère excessives.

— Je l'ai oui dire ; mais on ajoute — et c'est aussi ma conviction — que son cœur est noble, bon et généreux.

— Je le crois comme vous. Je sais, de plus, que M. d'Armentières est un esprit supérieur, une intelligence d'élite, et j'ai cru m'apercevoir qu'ayant conscience de

sa propre valeur, il exige beaucoup des autres sous le rapport moral et intellectuel. N'obtient pas qui veut son estime. »

Blanche pâlit légèrement, et l'anxiété se traîta dans son regard. Mais, surprenant l'œil scrutateur de M^{lle} Ernevile fixé sur elle avec une expression maligne, elle rassembla tout son courage pour répliquer avec aisance :

« Je n'en suis pas surprise : il a le droit de se montrer difficile. »

— Et cela ne vous effraie point ?

— Non, car j'espère qu'il n'en usera pas à mon égard...

— J'entends, interrompit Clotilde avec l'accent du persiflage. Vous vous sentez son égale par l'intelligence comme par le rang. Vous et lui, vous êtes du même monde dans l'ordre moral comme dans la société.

— Oh ! non, répondit modestement M^{lle} de Vignolle. Je me sens, au contraire, si inférieure à lui que cette infériorité même me fait compter sur son indulgence. Ne dit-on pas que les plus forts sont les plus généreux ? Il le sera pour ma faiblesse ; me voyant rendre hommage à ses grandes qualités, il ne me demandera que d'être bonne et soumise et de chercher à faire son bonheur.

— Je souhaite que vous n'ayez pas de déception. Quant à moi, je pense que les hommes supérieurs ne se contentent pas de l'admiration et du respect : ils veulent des femmes à leur hauteur. »

A ces mots, prononcés avec arrogance et rendus encore plus blessants par un sourire de dédaigneuse pitié, M^{lle} Chariet — qui, depuis quelques minutes, écoutait stupéfaite — allait intervenir et prendre chaudement le parti de son amie contre les sarcasmes et les insinuations perfides de Clotilde. A sa grande surprise, Blanche

ne lui en laissa pas le temps. Les joues animées, la voix tremblante et les yeux pleins de larmes, elle reprit avec une vivacité sans exemple chez elle :

« Celles qui prétendent marcher de pair avec ces esprits éminents pourraient bien avoir plus d'orgueil et de présomption que de mérite ! J'ai bien peu d'expérience ; mais il me semble que plus un homme est intelligent, plus il doit être prompt à saisir ce qu'il y a de vain et de superficiel dans ces brillants dehors. »

Clotilde devint écarlate ; de son œil jaillit un éclair foudroyant ; mais la crainte de trahir trop tôt son secret arrêta la réplique prête à lui échapper. Amélie la vit enfoncer ses dents blanches dans ses jolies lèvres, et changer, avec beaucoup de présence d'esprit, le tour de la conversation. Alors Blanche, déjà confuse de son mouvement de vivacité et regrettant ses paroles mordantes, se leva, plus attristée que fâchée, prit sur un fauteuil son mantelet et son chapeau, embrassa M^{lle} Chariet et se retira, après avoir échangé avec M^{lle} Ernevile un salut un peu contraint d'une part, glacial de l'autre.

A peine en voiture, M^{lle} de Vignolle s'enfonça dans les coussins et se soulagea par des larmes. Elle étouffait, un horrible pressentiment lui serrait le cœur.

CHAPITRE IV.

Voyons maintenant ce qui donnait à Clotilde ses mines triomphantes et les airs de supériorité dont elle écrasait Blanche. La veille, le duc d'Armentières s'était présenté chez M. Ernevile et lui avait dit, en quelques mots pleins de simplicité et de franchise : « Votre fille et moi, nous nous aimons. Consentez-vous à me l'accorder pour ma femme ? »